

Ploubalay Info

Bulletin Municipal janvier 2013



Sommaire janvier 2013

3 Le mot du Maire

4 à 6 Actualités

- Accueil des nouveaux arrivants dans la commune.
- Cérémonie du 11 novembre : hommage à nos soldats.
- Téléthon 2012.
- Conférence Equibr'Age.
- Marché de Noël de l'A.C.A.P.L du 16 décembre.
- Le Père Noël au restaurant scolaire.
- Repas de fête à la résidence du parc.
- Animation du lundi 24 décembre.
- Le secrétariat des Lutins du Père Noël.
- Goûter du CCAS.
- Site internet.
- Avis aux artisans, commerçants et agriculteurs.
- Enquête publique.

6 à 8 La vie du conseil municipal

- Résumé des conseils municipaux du 2 octobre 2012, du 6 novembre 2012 et du 4 décembre 2012.
- Permanences des élus.

9 Evénements et festivités

9 Etat-civil (Naissances, Décès, Mariages)

9 Brèves intercommunales

- Organisation d'une journée d'information sur la CCCE
- Entrée de Dinard dans la communauté de communes.

10/11 Espace des écoles

12 les verrières de l'église.

13 à 15 Etat des travaux

- Travaux réalisés
- Point sur les travaux de l'église.
- Permis de construire accordés du 30 septembre au 27 décembre 2012.
- Déclarations préalables accordées du 30 septembre au 27 décembre 2012.

15/16 Le coin des associations

- L'Union Bouliste.
- Le Cercle Culturel Franco-Britannique.
- Secours catholique.
- USP Tennis de Table.
- Les Amis du Cheval de la Baie de Beaussais.
- YOGARMOR.
- Union Bouliste.
- Les bouchons d'espoir.

16 Nouveaux à Ploubalay

17 à 19 Environnement

- Surveillance d'une nouvelle espèce invasive : le frelon asiatique.
- Comptage « Oiseaux des jardins ».
- Projet de Parc naturel régional Rance Côte d'Emeraude.
- La production de déchets verts de jardin augmente chaque année.
- Guide de la pollution de l'air intérieur.
- Qu'est-ce que la « RT 2012 » ?

20 Médiathèque - Ludothèque

20 Centre de loisirs.

21/22 Informations diverses

23/24 Renseignements pratiques

Ploubalay



**Nous souhaitons à nos lecteurs
nos meilleurs vœux pour cette
année 2013**

Comité de rédaction :

Responsable de la publication :
Marie-Annick GUGUEN.

Rédacteurs :

Alain CAPITAINE
Thierry TRONET
Thierry DOUAIS
Marie-Claire HAMON

Maquette :

Thierry TRONET

Comité de relecture

Sylvaine CRAWFORD
Valérie NAGAD-LENOIR

Imprimeur :

H.P.I La Richardais sur papier normes
PEFC : 1 arbre coupé = 1 arbre replanté
dans le respect de la planète et pour le
développement durable.

Contact :

Bulletin Communal, Mairie de Ploubalay,
Rue Ernest Rouxel, 22650 Ploubalay,
Tel : 02.96.82.60.60,
mairiedeploubalay@wanadoo.fr

Prochain bulletin en avril

LE MOT DU MAIRE

Bonne année 2013...

On nous avait prévenus :

2012 devait être une année catastrophique... La crise, la période électorale traditionnellement synonyme de frilosité pour les investissements, etc... L'année est passée, nous avons échappé au pire et même à la fin du monde... Nous avons une pensée pour nos concitoyens qui ont souffert de la conjoncture.

Une nouvelle année est commencée. Avec le conseil municipal, je souhaite à tous qu'elle soit heureuse, que vos projets aboutissent, que la joie et la réussite soient dans toutes les familles.

Je souhaite que notre commune continue à se développer harmonieusement pour le bien vivre de ses habitants.

Le recensement de février 2011 indique que la population était de 2846 habitants.

En 2012 nous avons enregistré : 40 naissances, 29 décès (dont 2 sur la voie publique), 12 mariages.

Le service urbanisme a délivré 48 permis de construire.

Les indicateurs de développement sont favorables.

De gros travaux communaux vont commencer en 2013. Ils concernent, principalement, la voirie urbaine, la construction de la station d'épuration (en collaboration avec Lancieux), l'agrandissement des locaux de l'accueil périscolaire.

Le budget communal, bien maîtrisé, nous permet d'envisager sans inquiétude ces travaux indispensables.

Les opérateurs de logement social vont développer des programmes locatifs et d'accession sociale à la propriété livrables début 2014.

Des projets d'aménagement pour des lotissements privés sont en cours.

Dernière année complète de la mandature, soyez assurés que le conseil municipal, dans son ensemble, continuera à œuvrer pour maintenir la qualité de vie propre à notre cité et que tous nous puissions assurer qu'il fait bon vivre à Ploubalay.



ACTUALITES

Accueil des nouveaux arrivants dans la commune

Samedi 13 octobre tous les nouveaux arrivants inscrits auprès des services de la mairie dans l'année en cours, ont reçu une invitation. En présence des élus, Madame le Maire, après quelques mots de bienvenue, a présenté notre commune aux nouveaux ploubalaysiens. Cette cérémonie d'accueil annuelle s'est terminée par un verre de l'amitié, autour duquel chacun a pu échanger. Une façon de réussir son intégration dans la commune.



Cérémonie du 11 novembre : hommage à nos soldats



Le 11 novembre a pris cette année un caractère particulier. En effet, en application de la loi du 28 février 2012, nous ne commémorons pas uniquement l'armistice de 1918 mais pour la première fois, « la France et les Français rendront hommage à tous les Morts pour la France ». La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur à la mairie.

Téléthon 2012



Depuis maintenant de nombreuses années, des associations ou des particuliers se mobilisent au profit du Téléthon.

- L'Union Bouliste présidée par Daniel Thébaud en organisant un concours de boules bretonnes. Le boulo-drome abritait également Anne Rouxel accréditée pour collecter les dons sur la commune de Ploubalay.
- La boulangerie-pâtisserie de Soizic et Thierry Frin par la confection de petits pains.
- Le Comité des Fêtes de la Ville es Prévost présidé par Marcel Guyon en organisant un thé dansant.
- Les Anciens Marins de Ploubalay, l'UNC AFN de Ploubalay, l'association des Amis des Polders ainsi que de nombreux particuliers.

La somme collectée s'élève à 1.083€ pour la 27^{ème} édition 2012.

Remercions tous les participants pour leur action au profit du Téléthon.



Conférence Equibr'Age

Vendredi 7 décembre s'est déroulé au Mille Club la conférence Equibr'Age, une quarantaine de personnes y assistait.

8 ateliers sont proposés tous les vendredis par une équipe de kiné Ouest de Dinan, la première séance a eu lieu le 14 décembre.

Marché de Noël de l'A.C.A.P.L

du 16 décembre

L'ambiance était chaleureuse au marché de Noël organisé par l'association des commerçants, artisans et professions libérales dimanche 16 de 9h à 18h à l'abri des intempéries puisqu'il était installé cette année dans la salle de sports. Les nombreux visiteurs avaient le choix devant les nombreux produits proposés par plus de quarante exposants.

L'homme à l'habit rouge était présent sur le marché de Noël pour le plus grand plaisir des enfants. De nombreuses animations étaient également proposées.



Le Père Noël au restaurant scolaire



Mardi 18 décembre, les enfants des écoles ont apprécié le repas de fête concocté par Eric Seyer, Paskella Robert et Shirley Audrin.

Le Père Noël était de passage au restaurant des enfants. Il en a profité pour distribuer quelques papillotes à tous les écoliers sages.

Repas de fête à la résidence du parc



Le lundi 17 décembre, les résidents de l'EHPAD ont apprécié le traditionnel repas de fête préparé par les cuisiniers de l'établissement. Décoration, animation musicale, Père Noël, tout avait été prévu par le personnel de l'établissement pour fêter Noël.

Animation du lundi 24 décembre



Les enfants ont pu profiter gratuitement de plusieurs animations dans le centre bourg lundi 24 décembre.

Cet après-midi organisé par la municipalité offrait aux enfants des tours de manège, des promenades en voiture hippomobile conduite par Thierry Davanne et tirée par « Touquan » un trait breton de 3 ans. Les friandises, les boissons ont fait la joie des nombreux enfants rassemblés sur la place.

Merci aux bénévoles qui ont œuvré pour le bon déroulement de cet après-midi convivial.

Le secrétariat des Lutins du Père Noël

Avant Noël ce sont 59 enfants qui ont reçu une réponse personnalisée à leur lettre adressée au Père Noël.

Merci aux bénévoles pour leur action discrète.



Goûter du CCAS du 19 février

Le goûter organisé depuis quatre années par le Centre Communal d'Action Social aura lieu mardi 19 février 2013 à 14h à la salle des fêtes.

Les accompagnants et les personnes de plus de 65 ans n'ayant pas reçu d'invitation pourront s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie jusqu'au 12 février 2013. Tél 02.96.82.60.60.



Site internet : www.ville-ploubalay.com

Le nouveau site internet officiel de la mairie de Ploubalay est en ligne depuis le 20 décembre.

Certaines rubriques sont en construction actuellement. La mise en ligne des

rubriques du nouveau site sera dirigée depuis la mairie.

Avis aux artisans, commerçants et agriculteurs

Si vous souhaitez que vos coordonnées soient indiquées sous la rubrique « VIE ECONOMIQUE » n'hésitez pas à nous contacter.

Éléments à nous communiquer par fax, mail ou courrier:

Nom de l'entreprise

Domaine d'activité

Adresse

Tel,

fax,

mail

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE COMMUNE DE PLOUBALAY Mairie de Ploubalay

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME :

- **Intégration des haies bocagères**
- **Intégration du schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales (SDAEP) et création d'emplacements réservés**

En application du code de l'urbanisme et par délibération du conseil municipal du 4 septembre 2012 et arrêté municipal du 14 janvier 2013, une enquête publique portant sur la modification du plan local d'urbanisme avec l'intégration des haies bocagères, l'intégration du schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales (SDAEP) et la création d'emplacements réservés est ouverte pour une durée de 31 jours du **jeudi 7 février 2013 au samedi 9 mars 2013** inclus, en Mairie de Ploubalay - rue Ernest ROUXEL - BP 1 - 22650 Ploubalay.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront déposés à la mairie de Ploubalay - rue Ernest ROUXEL - BP 1 - 22650 Ploubalay, pendant 31 jours consécutifs du jeudi 7 février au samedi 9 mars 2013 :

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête aux heures d'ouverture de la mairie de Ploubalay - rue Ernest ROUXEL - BP 1 - 22650 Ploubalay :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.

La mairie est fermée le mardi et samedi après midi.

Monsieur Eugène CARRE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Gilbert KERSANTE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant, en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire, par le président du tribunal administratif de Rennes.

Le public pourra adresser ses observations écrites au commissaire enquêteur à la mairie de Ploubalay rue Ernest Rouxel BP 1 22650 Ploubalay, qui les annexera au registre.

Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie de Ploubalay - rue Ernest ROUXEL - BP 1 - 22650 Ploubalay, les

JEUDI 7 FEVRIER 2013 de 9 heures à 12 heures / **LUNDI 18 FEVRIER 2013** de 14 heures à 17 heures

MERCREDI 27 FEVRIER 2013 de 14 heures à 17 heures / **SAMEDI 9 MARS 2013** de 9 heures à 12 heures

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le maire qui transmettra l'ensemble des documents (dossier, registre et courriers) au commissaire enquêteur qui disposera de 30 jours à compter de la fin de l'enquête pour lui remettre son rapport relatant le déroulement de l'enquête dans lequel figureront ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables ou défavorables.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Ploubalay - rue Ernest ROUXEL - BP 1 - 22650 Ploubalay, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00, la mairie est fermée le mardi et samedi après midi.

LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de conseil municipal du mardi 2 octobre 2012

ETAIENT PRESENTS : Marie-Annick GUGUEN, Maire, Bernard JOSSELIN, François FEJEAN, Thierry DOUAIS, Alain CAPITAINE, Marie-Claire HAMON, Fabrice GAUVAIN, Denis JOSSELIN, Alain BOURGE, Jérôme LEROUX, Denise POIDEVIN, Thierry TRONET, Frédéric MIDELET, Eric FOURNEL, Anne AMOURET, Caroline LESCLINGANT et Soizic NOGRET.

ETAIENT ABSENTS : Magali ONEN-VERGER donne procuration à Denis JOSSELIN, Michel DEPARTOUT.

Informations concernant les décisions du maire dans le cadre de délégations conférées par l'assemblée délibérante.

Signature du devis concernant le remplacement des parois vitrées du patio de la salle des fêtes, pour un prix de 4.004,74 euros hors taxes avec l'entreprise de menuiserie Christian Anstett, zone de l'Hermitage, 35780 La Richardais.

Signature du devis concernant le remplacement des portes de la rotonde de la salle de sports, pour un prix de 7.614,55

euros hors taxes avec l'entreprise de menuiserie Christian Anstett, zone de l'Hermitage, 35780 La Richardais.

Signature du devis concernant le remplacement d'une porte et de fenêtres à l'école élémentaire publique, pour un prix de 5.356,61 euros hors taxes avec l'entreprise de menuiserie Philippe Lesage, zone artisanale de Coutelouche, 22650 Ploubalay.

Signature du devis concernant le marché complémentaire de voirie 2012, pour un prix de 8.268,90 euros hors taxes avec l'entreprise Even, 3 bis rue de l'Industrie, 35730 Pleurtuit.

Fixation d'un tarif pour le Jardin du souvenir.

La commune dispose désormais, comme la réglementation l'y oblige, d'un Jardin du souvenir au cimetière communal et présente l'aménagement. Les services communaux sont chargés de la gestion de cet équipement et de fournir la plaque d'identification individuelle gravée.

Le tarif est fixé à 100 euros par cérémonie de dispersion des cendres, cette somme est affectée au bénéfice du Centre communal d'action sociale.

Actualisation des tarifs du service communal d'assainissement

Le tarif de l'abonnement est maintenu. Par contre le prix s'appliquant par mètre cube consommé passe de 0,695€ à 0,75€ au regard des programmes annuels de réfection des réseaux et de la construction de la future station de traitement.

Fixation du prix de vente des livres inutilisés à la Médiathèque.

- 0,50 euro pour un livre de poche et 2 euros pour cinq livres de poche.
- 1 euro pour un autre livre et 5 euros pour six autres livres.

Refus par 8 voix (5 voix favorables et 5 abstentions) de l'arrêté inter-préfectoral du 2 août 2012 portant projet d'extension du périmètre de la communauté de communes de la Côte d'Emeraude (entrée de Dinard).

Autorisation d'occupation du domaine public pour une installation d'assainissement. (3 voix défavorables)

Eric Le Boucher, domicilié à Ploubalay, au lieudit Le Champ Havel, souhaite implanter son système d'assainissement autonome dans l'emprise d'un bien communal et à proximité de l'ancienne fosse.

Aucune autre solution n'a pu être trouvée en raison de la présence d'un puits, qui ne devra d'ailleurs pas être utilisé pour la consommation humaine.

Il est précisé qu'il appartient au demandeur de mettre en place tous les moyens de protection pour qu'aucun dommage ne survienne à l'avenir à cette installation.

En aucun cas, l'installation de poteaux, de pierres ou de tout élément pouvant constituer une gêne à la circulation ne seront admis. L'alignement de la voie publique devra, en outre, être conservé.

Schéma directeur d'assainissement d'eaux pluviales, acquisition d'une portion de la parcelle cadastrée A 1178.

Le schéma directeur d'assainissement d'eaux pluviales prévoit des travaux sur les canalisations et la création de

bassins de stockage et d'assainissement avant rejet dans le milieu naturel. La réalisation des travaux liés à l'application de ce schéma se fera par ordre de priorité, les premiers travaux concernant le bassin versant dont les eaux sont recueillies en bas de la rue des Basses Saudrais.

Un bassin de stockage et d'assainissement doit être réalisé au sein de la parcelle cadastrée A 1178 pour un volume de 1.700 mètres cubes dans une zone située entre la partie agglomérée de la commune et la station de traitement des eaux usées.

Après négociation, le propriétaire de cette parcelle accepte de céder à la commune une superficie de 2.500 mètres carrés environ qui déprécie la valeur du terrain restant et l'oblige à créer des aménagements : construction d'une nouvelle entrée...

En raison de la situation des lieux à proximité immédiate de la partie agglomérée de la commune et de la destination du bien dans le but de réaliser un ouvrage public de rétention et d'épuration des eaux pluviales, un prix (4000€) de convention a été établi qui n'impactera pas le prix habituellement pratiqué sur des terres de même nature et recevant la même appellation au plan local d'urbanisme.

Pas de préemption sur un bien situé :

- 4 rue Ernest Rouxel, cadastré AD 43, pour un bien immobilier cédé de 822 mètres carrés.
- 9 Impasse de la Timonerie, cadastré AB 38, pour un bien immobilier cédé de 582 mètres carrés.
- Chemin du Floubalay, cadastré AI 305 pour une superficie totale cédée de 440 mètres carrés.
- à La Giclais, cadastré AH 81, pour un bien immobilier cédé de 162 mètres carrés.
- 2 rue des Chênes, cadastré AB 154, pour un bien immobilier cédé de 782 mètres carrés.

Pose de trois prises de courant monophasées pour les décorations de Noël pour 450€.

Pose de points d'éclairage au terrain d'entraînement de football pour 16 000€ (5 abstentions).

Résumé de conseil municipal du mardi 6 novembre 2012

ETAIENT PRESENTS : Marie-Annick GUGUEN, Maire, Bernard JOSSELIN, François FEJEAN, Thierry DOUAIS, Alain CAPITAINE, Fabrice GAUVAIN, Alain BOURGE, Jérôme LEROUX, Denise POIDEVIN, Thierry TRONET, Frédéric MIDELET et Eric FOURNEL.

ETAIENT ABSENTS : Marie-Claire HAMON donne procuration à François FEJEAN, Soizic NOGRET donne procuration à Jérôme LEROUX, Denis JOSSELIN, Magali ONEN-VERGER, Caroline LESCLINGANT, Anne AMOURET, Michel DEPARTOUT.

Informations concernant les décisions du maire dans le cadre de délégations conférées par l'assemblée délibérante.

Pas de préemption sur un lot situé au lotissement privé « La Vallée d'Emeraude » au profit de :

- Jean-François Beauchet et madame, 10 bis rue de la Cour, 22130 Créhen, pour une parcelle cadastrée AI 292 pour une superficie de 610 mètres carrés
- Guillaume Tribalet et Virginie Mary, 24 rue du Chêne Saint-Louis, 22650 Ploubalay, pour une parcelle cadastrée AI 292 pour une superficie de 610 mètres carrés.
- Gilles Cruchandeu et madame, 93 rue Saint Sébastien, 78300 Poissy, pour une parcelle cadastrée AI 315 et AI 334 pour une superficie de 595 mètres carrés.

Désignation du cabinet d'avocats Coudray, Parc d'affaires Oberthur, 1 rue Raoul Ponchon, à Rennes, pour défendre les intérêts de la commune suite au déferé préfectoral concernant un permis d'aménager pour un lotissement de quatre lots à usage d'habitation au nom de monsieur et madame Panon.

Attribution du marché de maîtrise d'œuvre de l'extension de l'accueil de loisirs à Paul Guillemot, architecte, 36 rue des Grippais, 22100 Saint-Sansom-sur-Rance, pour une rémunération de 7,9 % du montant hors taxes des travaux.

Avis favorable (4 abstentions) pour l'extension de l'installation classée pour la protection de l'environnement soumise à autorisation « EARL de La Hautière » située au lieudit de La Hautière à Pleslin-Trigavou

Sollicitation d'une subvention au titre des amendes de police auprès des services du Conseil général des Côtes d'Armor pour l'aménagement de sécurité en bordure de la voie départementale Ploubalay-Lancieux.

Sollicitation d'une subvention au titre de la réserve parlementaire auprès de Gérard Le Cam, sénateur, pour la réfection de la voûte de l'église.

Pas de préemption sur un bien immobilier situé :

- 1 place du Martray, cadastré AI 2, pour un bien immobilier cédé de 122 mètres carrés.
- 4 rue Ernest Rouxel, cadastré AD 43, pour un bien immobilier cédé de 822 mètres carrés.
- 9 rue de Cézembre, cadastré AL 124, pour un bien immobilier cédé de 380 mètres carrés.
- rue de la Poste, cadastré AB 53, pour un bien immobilier cédé de 893 mètres carrés.

Sollicitation d'une demande d'aide financière auprès des services de la caisse d'allocations familiales des Côtes d'Armor pour l'extension de l'accueil de loisirs sans hébergement.

Demande de versement d'une subvention auprès des services du Conseil Général des Côtes d'Armor dans le cadre du contrat de territoire pour l'avant-projet définitif dans le cadre de l'extension de l'accueil de loisirs sans hébergement.

Résumé de conseil municipal du mardi 4 décembre 2012

ETAIENT PRESENTS : Marie-Annick GUGUEN, Maire, Bernard JOSSELIN, François FEJEAN, Thierry DOUAIS, Alain CAPITAINE, Marie-Claire HAMON, Alain BOURGE, Jérôme LEROUX, Denise POIDEVIN, Thierry TRONET, Frédéric MIDELET, Soizic NOGRET, Denis JOSSELIN, Magali ONEN-VERGER et Eric FOURNEL.

ETAIENT ABSENTS : Fabrice GAUVAIN donne procuration à Eric FOURNEL, Caroline LESCLINGANT, Anne AMOURET, Michel DEPARTOUT.

Informations concernant les décisions du maire dans le cadre de délégations conférées par l'assemblée délibérante.

Attribution de la maîtrise d'œuvre de la réfection des voûtes de l'église pour une rémunération de 7 % du montant hors taxes des travaux à Yohann Touchard, 3 rue amiral Courbet, 75116 Paris.

Signature du devis de Jean-Claude Morin, artisan plâtrier, domicilié à Saint-Aydes, 22130 Pluduno, concernant les travaux de plâtrerie dans le logement situé rue Ernest Rouxel pour un montant de 1276,25 euros hors taxes (anciennement logement de fonction des instituteurs).

Signature du devis de la société Cadres en mission, 12 rue du Chapeau rouge, 44000 Nantes, concernant la mission de formation approfondie sur l'intercommunalité pour un montant de 900 euros hors taxes.

Consultation sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Rance- Frémur-Baie de Beussais.

Le conseil municipal, par 12 voix favorables et 4 abstentions, a émis un avis favorable avec réserves en précisant que la mise en œuvre doit être prudente pour ne pas bloquer le développement local et doit rester pragmatique.

Pas de préemption sur un bien immobilier situé :

- 6 lotissement de La Prée Neuve, cadastré AL 8, pour un bien immobilier cédé de 688 mètres carrés.
- 34 rue du général de Gaulle, cadastré AI 339, pour un bien immobilier cédé de 608 mètres carrés.
- 15 rue de la Poste, cadastré AB 20, pour un bien immobilier cédé de 396 mètres carrés.
- 5 impasse de la Timonerie, cadastré AB 31, pour un bien immobilier cédé de 463 mètres carrés.
- 6 rue de des Ebihens, cadastré AL 78, pour un bien immobilier cédé de 955 mètres carrés.
- à La Vallée d'Emeraude, cadastré AI 325, AI 365 en partie et AI 326 en partie pour un bien immobilier cédé de 1.510 mètres carrés.

Constitution d'une commission « loi Paysage » chargée d'émettre des propositions relatives à la protection des haies bocagères, leur intégration dans la protection prévue dans le plan local d'urbanisme, ainsi que leur gestion.

Marie-Claire Hamon, Alain Capitaine, François Féjean, Eric Fournel, Denis Josselin, Alain Bourge et Thierry Tronet.

Permanence des élus en Mairie

Une permanence des élus est assurée chaque samedi de 10h à 12h.

Pour rencontrer le Maire, un adjoint ou un conseiller municipal, prendre rendez-vous à la Mairie.

Les conseils municipaux se tiennent le 1^{er} mardi de chaque mois.

EVENEMENTS ET FESTIVITES A VENIR

19 janvier	Loto organisé par l'école Saint Joseph à la salle des fêtes.
20 janvier	Galette de rois de Skol Danse à la salle des fêtes.
1 ^{er} février	Loto organisé par l'USP Foot à la salle des fêtes.
19 février	Goûter du CCAS à 14h à la salle des fêtes.
24 février	Vide grenier organisé par l'Amicale Laïque à la salle des fêtes.
1 ^{er} mars	Loto organisé par le CCVTT à la salle des fêtes.
23 mars	Spectacle organisé par l'école Saint Joseph à la salle des fêtes.
31 mars	Chasse à l'œuf dans le parc de la mairie à 11h, organisée par le Comité des Fêtes de Ploubalay.
5 avril	Loto organisé par l'USP Foot à la salle des fêtes.
7 avril	A.G des Officiers Mariniers du département.
12 avril	Loto organisé par l'APE de l'école publique.
15 au 19 avril	Bourse aux vêtements à la salle des fêtes.
19 mai	Thé dansant organisé par les Amis des Polders à la salle des fêtes.

Ce calendrier est réalisé à partir des informations disponibles (réservation de la salle des fêtes et courrier des associations) au moment de la publication. Nous ne sommes pas responsables des modifications ultérieures.

ETAT CIVIL

Naissances

Alonzo Hamon	27 septembre 2012
Robin Fabre	3 octobre 2012
Capucine Gouello	19 octobre 2012
Chloé Robert	29 octobre 2012
Maho Salviejo-Martinez	25 novembre 2012
Chloé Outil	3 décembre 2012
Roméo Vial	7 décembre 2012



Décès

Roger Russe	..7 novembre 2012
Pierre Bauché	16 novembre 2012
Roger Samson	27 novembre 2012
Josette Reux veuve Botrel	10 décembre 2012
Daniel Boillaud	10 décembre 2012
Simone Menier épouse Ménard	13 décembre 2012
Lucette Hennebique veuve Delesalle	24 décembre 2012
Héloïse Merdrignac épouse Lacroix	29 décembre 2012
Michelle Magueur	7 janvier 2013

*Tous nos vœux de bonheur aux nouveau-nés
et félicitations aux heureux parents.*

*Nous présentons nos sincères condoléances
aux familles.*

Mariage

Émilie Monny et Mathieu Poirier	29 septembre 2012
Doris Roukos et Frédéric Ziemski	10 novembre 2012

Tous nos vœux de bonheur aux heureux époux.



BREVES INTERCOMMUNALES

Organisation d'une journée d'information sur la CCCE

La communauté de communes organise chaque année un temps fort à destination des élus du territoire. Celui-ci s'est déroulé le 7 décembre dernier à la salle des fêtes de Saint-Briac-sur-Mer.

L'objectif de cette journée était d'informer les élus municipaux sur les actions et les projets portés par la communauté de communes afin qu'ils deviennent des relais des politiques menées au niveau communautaire.

Un temps de réflexion sur l'avenir de la réforme territoriale et la décentralisation a été également organisé en début d'après-midi. Celui-ci a été animé par Françoise Gatel, Présidente de l'Association des maires d'Ille-et-Vilaine, et René Régnauld, Président de l'Association des maires des Côtes d'Armor.

Entrée de Dinard dans la communauté de communes

Au 1^{er} janvier 2013 la ville de Dinard a intégré la communauté de communes Côte d'Emeraude. Celle-ci comptera alors 10 communes soit 28 000 habitants sur 111km². Le conseil communautaire sera composé de 44 délégués jusqu'aux élections municipales de 2014.

Les écoles publiques : GROUPE SCOLAIRE HENRI DEROUIN

Une fin d'année enchantée

L'année 2012 s'est terminée à l'école sous le signe de la fête : les enfants en attendant le père Noël avaient confectionné **pâtisseries** et **confiseries** afin de les partager tous ensemble à l'école. Ils furent aussi ravis par les cadeaux apportés sous le sapin de chaque classe : maquette à construire, trottinettes pour la récréation, livres... sans oublier le **spectacle** concocté par les parents d'élèves qui a séduit autant les petits que les grands par ses rythmes endiablés et ses trophées du «*Ploubalay's public school*». Merci à l'association de parents d'élèves pour ce magnifique moment ! Vivement décembre prochain !



A la ferme

Les élèves de maternelle se sont rendus à la ferme de M. et Mme Reux, en novembre dernier, afin d'y rencontrer les animaux (poules, chèvres, vaches ...) et de réinvestir tout ce qui avait été étudié en classe. Une **exposition d'oeuvres du FRAC** intitulée «

animaux » fera suite à cette visite et aura lieu à la galerie d'art de l'école maternelle en janvier et février 2013.

Prenez note !

plus d'infos sur le blog
<http://ecolepubliqueploubalay.revolublog.com>

- exposition à la **galerie d'art** de janvier à février
- animations de la **ludothèque** pour les maternelles
- **cinéma** : rendez-vous à Dinard pour les séances du 2ème trimestre
- classe transplantée à **Paris** du 8 au 12 avril 2013
- classe de **voile** du 17 au 21 juin 2013

Le jardin m'a dit

Les élèves de la petite section au Cm2 ont pour projet commun, durant toute cette année scolaire, de travailler autour du jardin. Ainsi, ils vont s'approprier ce concept en apprenant à jardiner au naturel, sans produit chimique et en respectant la ressource eau ou encore en découvrant d'autres jardins célèbres considérés alors comme des monuments vivants. Cette approche va leur révéler toutes les richesses du jardin que ce soit en sciences, en vocabulaire, en arts visuels...



Par l'intermédiaire du **Syndicat mixte de production d'eau potable de la Côte d'Emeraude**, les élèves de la petite section aux Ce2 seront aidés dans leur projet, par des interventions de la **Maison de la Rance** de Dinan (4 interventions par classe qui débuteront dès le mois de février 2013).

Une sortie à **Rennes** est prévue pour les Ce2 au jardin du Thabor, et une classe transplantée à **Paris**, permettra aux élèves de Cm, pendant une semaine, de visiter les jardins de Versailles, de Claude Monet à Giverny, ou encore celui d'Albert Kahn à Boulogne-Billancourt (avril 2013)

De la natation à la voile

Un cycle piscine a débuté dès septembre pour les élèves de Cp et Ce et va se poursuivre jusqu'en avril 2013 pour les élèves de grande section et Ce2, lesquels termineront leurs activités nautiques par une classe de voile de 4 jours à Lancieux.

**MEILLEURS
VOEUX POUR
L'ANNÉE
2013 !**

L'ÉCOLE SAINT JOSEPH

Ciné-Jeunes

Comme l'an passé, dans le cadre des arts visuels, les élèves de **CM1-CM2** vont visionner à l'école **quatre films** arts et essais.

Cette année, ils verront : Roger Rabbit, Alamar, Une vie de chat, Peter Pan

Après chaque film, une **séance d'analyse** est faite avec l'aide d'un animateur : Alexandre.

Prendre du recul par rapport à l'image, à la prise de vue, à la musique du film...

Tous ces éléments ont pour but de rendre nos élèves plus **vigilants** face à tout ce qu'ils peuvent voir à la télévision ou sur internet.



Rencontre avec le foyer logement

Le mardi 18 octobre, les enfants de **GS** sont allés pour la première fois au foyer logement. Ils ont fait connaissance avec les personnes âgées et Snak le chien du foyer.



Ils ont récité des comptines et chanté des chansons. Avec les anciens, ils ont colorié des feuilles. Puis, ils les ont découpées pour réaliser un arbre sur le mur de la salle d'activités.

Pour terminer, ils ont lu une histoire « **Le loup qui voulait changer de couleur** » et ils ont pris une photo devant l'arbre.

Tout le monde a passé un bon moment et les échanges ont été très riches.

Une deuxième rencontre est prévue au mois de décembre pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



Arbre de Noël

Le **vendredi 14 décembre**, les élèves et leurs enseignantes nous ont présenté un **superbe spectacle**. La première partie animée par les classes des maternelles et la classe de CP portait sur le « Bal des papillons », le « Noël »

d'Illona, « le Monde est là ».

Après l'entracte, ce sont les classes de **CE1-CE2, CE2-CM1 et CM2** qui nous ont proposé un répertoire rythmé sur « La Seine » de Vanessa Paradis, « September » ou « Ballada Boa ».

Une soirée **haute en couleurs** pour les costumes, Avec **des rythmes différents, des mélodies variées** et des **applaudissements très encourageants pour nos petits danseurs d'un soir...**

Les enfants remercient le Père-Noël pour l'après-midi cinéma à Dinan. Les classes de **maternelle** ont vu « **Ernest et Célestine** » les **CP-CE** : « **Le jour des corneilles** » et les **CM** : « **Les cinq légendes** ».

« Le train des escargots »

Les enfants de **GS** ont travaillé à la rentrée de septembre à partir d'un album « le train des souris ». Après plusieurs semaines de travail, ils ont eux aussi réalisé leur album « le train des escargots ». C'est l'histoire d'une maman escargot qui doit emmener ses 7 enfants à l'école. Mais le chemin pour y arriver est parsemé d'obstacles à franchir.

Le thème des escargots a été choisi dans le cadre du projet sur le jardin et plus précisément des petites bêtes du jardin.



Les escargots en chocolat

Dans le prolongement du travail sur les escargots, pour fêter les anniversaires des mois de novembre et décembre, les enfants

de maternelle ont réalisé des escargots en chocolat. Ils ont eu beaucoup de plaisir à les faire mais aussi à les déguster.

Des naissances en petite et moyenne section

Depuis le mois de septembre, nous avons des petits habitants dans la classe: **DES ESCARGOTS**.

D'abord de gros escargots qui ont pondu des œufs. Trois semaines plus tard, les « bébés » sont sortis des œufs, leur coquille était transparente.

Ils ont mangé beaucoup de salade, ils sont très gourmands!

Maintenant, ils ont deux mois, ils ont grossi et leur coquille est devenue marron.



Opérations Solidarité

Il n'est jamais trop tôt ou trop tard pour apprendre la définition du mot solidarité, c'est pourquoi tout au long de l'année, les enfants sont invités à rapporter **les cartouches d'encre vide** d'imprimante dans un bac prévu à cet effet. Ce geste est à la fois écologique et solidaire, en effet la société LVL fait un don à l'association Enfance et Partage à chaque enlèvement d'un bac plein.



L'école est également associée à l'opération un bouchon, un sourire. Cette fois ce sont les **bouchons en plastique** qui sont récoltés puis expédiés à une usine de recyclage qui les achète pour leur donner une seconde vie. Avec l'argent provenant de la vente, les associations financent des projets en faveur des personnes en situation de handicap.

Enfin, au cours du mois de janvier, les élèves seront invités à participer à l'opération **Pièces jaunes** qui vise à aider les enfants hospitalisés.

Plantation de bulbes

En lien avec le projet d'année qui porte sur les jardins, chaque classe de l'école a planté des bulbes. Aidés par quelques mamans, et par les enseignantes, les élèves de primaire ont préparé leurs pots et jardinières. Ils ont tapissé le fond de cailloux, ont mélangé terre et terreau et ont disposé différents bulbes (jacinthes, jonquilles, crocus, tulipes...). Les maternelles ont travaillé en atelier pour ces plantations. Nous espérons tous une belle floraison pour le printemps.



Célébration de Noël

Jeu 20 décembre, nous nous sommes retrouvés dans la BCD pour une fête de la nativité. Le père Didier nous a rejoints pour cette célébration.

Les enfants ont pu chanter ensemble le joli temps de Noël et partager un moment de joie.

Marché de Noël

Pour la troisième année, l'école a participé au **Marché de Noël** organisé par les commerçants de Ploubalay. Le stand de l'école vous a proposé des **réalisations artisanales aussi bien gustatives que décoratives qui ont connu un grand succès !**



A vos agendas !

Vendredi 11 janvier : café-rencontre après la classe avec les galettes des rois

Dimanche 13 mars : Braderie

Samеди 13 avril : de 9h 30 à 14h : Portes-ouvertes à l'école

Dimanche 12 mai : Vide-grenier

L'équipe éducative de l'école St-Joseph vous souhaite à tous une très bonne année 2012.

Les verrières de l'église



Saint Sébastien

Saint Sébastien est un saint martyr romain, qui aurait été tué lors des persécutions de Dioclétien au début du IV^e siècle. Il est souvent représenté dans les arts, attaché à un poteau, le corps transpercé de flèches. Il est fêté le 20 janvier en Occident et le 18 décembre en Orient. Il existe très peu de détails historiques fiables de la vie de saint Sébastien qui est évoquée pour la première fois par Ambroise de Milan (mort en 397), évêque de Milan, dans un sermon (no XX - Ps. 118). Il y dit que Sébastien serait originaire de Milan, et montre qu'il était déjà vénéré au IV^e siècle.

D'après les Actes de saint Sébastien, relation hagiographique datant du Ve siècle, également attribuée (à tort ?) à Ambroise de Milan par Jean Bolland au XVII^e siècle, et dans La Légende dorée (Legendaaurea) de Jacques de Voragine, rédigée vers 1265, il serait un Gaulois Narbonnais (à Narbonne, une église lui est dédiée, construite sur le lieu présumé de sa maison natale). En tout cas, c'est à Milan qu'il fut élevé dans la foi chrétienne.

À Rome, il est pris en affection par les empereurs Dioclétien et Maximien Hercule qui le nomment capitaine de la garde prétorienne, ignorant qu'il est chrétien. On rapporte que Sébastien encouragea dans leur foi et au glorieux martyre deux prisonniers chrétiens, les frères Marc et Marcellin, alors que leur famille les implorait de renoncer au Christ. En rendant miraculeusement la parole à une femme, Zoé, il convertit aussitôt 77 personnes présentes.

En l'apprenant, Dioclétien reprocha à Sébastien sa trahison et donna à ses soldats l'ordre de l'exécuter en le transperçant de flèches. « Et les archers le frappèrent jusqu'à ce qu'il soit recouvert de flèches comme un hérisson est couvert d'épines ». Selon la légende, les archers, qui avaient beaucoup d'estime pour leur chef, auraient évité de viser le cœur, si bien que Sébastien ne succomba pas à ses blessures. Soigné par une jeune veuve nommée Irène, rapidement rétabli, il se rendit auprès de l'empereur pour lui reprocher sa cruauté à l'égard des chrétiens. Dioclétien le fit alors rouer de coups jusqu'à la mort et ordonna que son corps soit jeté dans les égouts de Rome (Cloaca Maxima). Guidés par une vision de sainte Lucine, les chrétiens purent cependant retrouver son corps et l'ensevelirent auprès des ossements des apôtres Pierre et Paul.

A Ploubalay, la chapelle de la Ville Briand est placée sous le vocable de St Sébastien, et la fête du Saint Patron s'y célèbre solennellement le 20 janvier de chaque année. On y vénère des reliques authentiques de Saint Sébastien données par Sa Sainteté Pie IX à un jeune homme de Ploubalay, soldat volontaire de l'armée pontificale Briot de la Mallerie.

Saint Victor de Milan

Soldat romain africain et chrétien, dit « Le Maure » en garnison à Milan et martyrisé en 303. *Quand Maximien voulut le forcer à sacrifier aux idoles, il déposa les armes et, conduit à Lodi, fléchit le cou et tomba sous l'épée Ce saint est fêté le 8 mai.*

ETAT DES TRAVAUX

Point sur les travaux de l'Eglise

L'écroulement d'un morceau de la voûte de l'Eglise le 05/01/2012 a obligé la Mairie a prendre un arrêté de fermeture afin d'éviter qu'un accident ne survienne.

Après une mise en concurrence, l'entreprise MOULEC associée à Michel NATUR, ingénieur ESTP a été choisie afin de réaliser ce diagnostic complet de la voûte de l'Eglise. Les bancs ont été démontés et de grands échafaudages ont été posés permettant de sonder la voûte.

Le diagnostic a été rendu par l'entreprise le 23/04/2012 et préconise un démontage complet de la voûte. La fragilité de la voûte serait due à l'existence de pointes non galvanisées à l'époque de la construction de l'Eglise (fin XIXème siècle) qui auraient rouillé. Le reste de l'édifice apparaît en bon état.

En application des dispositions du code des marchés publics, un appel d'offres a été lancé le 20/08/2012 dans le but de choisir un maître d'œuvre. Plusieurs maîtres d'œuvre disposant de références en matière de travaux sur des édifices recevant du public ont répondu à cet appel à candidatures. La commission d'appel d'offres réunie le 02/10/2012 a retenu l'entreprise TOUCHARD qui a été auditionnée le 6 novembre 2012 afin d'échanger sur ses références et les modalités des travaux envisagés. Par délibération du 6 novembre 2012, le conseil municipal a entériné le choix de l'entreprise TOUCHARD en qualité de maître d'œuvre.

Une estimation des travaux de remplacement de la voûte a été arrêtée aux alentours de 300.000 euros HT. Avant d'ouvrir la procédure d'appel à candidatures pour réaliser ces travaux, la recherche de financements a été lancée. S'agissant d'un édifice non classé, le montant des subventions est généralement faible et c'est donc le budget communal qui risque de supporter très largement cette dépense. Un appel aux dons a donc été fait par le biais de la fondation du patrimoine afin de diversifier les sources de financement.

Quelques repères historiques :

Une première église existait à Ploubalay.

L'Eglise actuelle date de 1869 (date d'inauguration).

Depuis la loi du 9 décembre 1905 dite loi de séparation des Eglises et de l'Etat, fondement de la laïcité à la française, l'entretien des églises construites avant cette loi revient aux communes dont elles sont propriétaires.

Rappel des travaux déjà réalisés sur cet édifice :

En 1978, réfection de la toiture pour 380.000 Francs.

En 1990, remplacement de pièces de charpente du clocher et abats son pour 104.673,99 Francs.

En 1992 réfection des vitraux et plancher de la tour pour 124.150,48 Francs.

En 1995, travaux sur clocher (plancher) pour 11.702,68 Francs et rénovation de cloches et vitraux pour 21.430,37 Francs.

En 2000 réfection des vitraux pour 68.172 Francs.

En 2001 réfection des vitraux pour 66.976 Francs.

En 2008, travaux de chauffage pour 21.721 euros.

En 2009, remplacement du paratonnerre pour 8.292,80 Euros et rénovation de la charpente du clocher pour 13.936,99 Euros.

En 2011, réfection d'une partie de la voûte pour 17.638,21 euros.



Travaux réalisés



Le chemin de la Ville-en-bois a été aménagé. Désormais il est aisé d'aller et venir du Centre bourg



Un portillon a été installé dans le parc de la mairie. Cela permet de sécuriser la promenade dans le parc avec des enfants en empêchant l'accès direct à la route de Dinan.

Pensez à le fermer derrière vous !



Changement des fenêtres à l'école primaire. Les trois fenêtres du 1^{er} étage et la porte de la salle des enseignants ont été remplacées.



Le rond-point situé devant l'entrée principale du cimetière a été supprimé. Cela permet le passage des cars scolaires afin qu'ils puissent déposer les élèves en toute sécurité.

Permis de construire accordés du 30 septembre au 27 décembre 2012

SCI Cézembre M. Clinquart-Maugard	5 place de l'Eglise	Création d'un cabinet médical
Clément et Nathalie Sevin-Pichon	La Ruais	Construction d'une maison individuelle
Bouygues télécom	La Mainguais	Antenne de téléphonie
Philippe et Nadine François	30 lot La Vallée d'Emeraude	Construction d'une maison individuelle
Jean-François Beauchet	43 lot La Vallée d'Emeraude	Construction d'une maison individuelle
Olivier Jouan	Les Chênes	véranda
Olivier Jouan	Les Chênes	Abri pour véhicules

Déclarations préalables accordées du 30 septembre au 27 décembre 2012

Anita Delambily	25 lot Le Beau Vallon	Clôture
Laurent Delavier	La Ravillais	Abris de jardin
Patrick Touaux	4 passage de Banchenou	Cabane de jardin
Monique Briend	4 rue des Ajoncs	Clôture
Frédéric Duntze	La martinais	Clôture
Chantal Felgueiras	13 rue Ernest Rouxel	Clôture
Patrick Le Gorju	La Vallée	Pose de 12 panneaux photovoltaïques
Ludovic Féjean	La Giclais	Extension d'habitation
Daniel et Claudine Wezemaël	40 rue du Chêne Saint Louis	Abri de jardin
Roger Gilbert	La Ruais	Division de terrain
Eric Pruvost	27 rue de Joliet	Création de chien assis et de 4 fenêtres de toit
Sébastien et Cyrille Aubry-Nerambourg	15 rue de Cézembre	Création d'ouvertures
Pascal Lebret	La Ville Simon	Clôture
Roger Gilbert	La Ruais	Clôture
Michael et Aude Lesage-Sermage	9 impasse de la Timonerie	Création de vélux et changement des menuiseries
Karine Ledagueneil	43 rue de la Poste	Création d'ouverture

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Les Bordées du Frémur



Les "Bordées" ont participé à plus de 40 manifestations en 2012. Parmi les plus marquantes : La "fête des moules" de Trégon ;" Saint Suliac autrefois"; la "Foire aux ânes" sans oublier de nombreuses animations dans les résidences de personnes âgées, le Téléthon et des animations estivales de rues à St Cast, Dinard et St Malo...

Le groupe souhaite se renforcer avec quelques nouvelles voix d'hommes pour 2013, avis aux amateurs, convivialité et plaisir garantis !

Le Cercle Culturel Franco-Britannique

Au fil des rencontres et du bouche à oreille, Français et Anglais installés sur la Côte d'Emeraude ont forgé un groupe de "copains", soudés autour des mêmes valeurs : convivialité, curiosité, goût des belles et bonnes choses.

En septembre, le groupe est devenu une association type loi 1901 : le "Cercle culturel franco-britannique de la Côte d'Emeraude", ou CCFBCE.

L'association compte à ce jour une trentaine de membres. Président et trésorier sont ploubalaysiens, la vice-présidente est anglaise et la secrétaire, malouine. Ses activités : les "conversations anglaises" où chacun se perfectionne dans la langue de l'autre, les balades et randos suivies d'un bon déjeuner, les sorties et visites culturelles, les pique-niques ...

Le Cercle se réunit tous les lundi après-midi, de 14H à 16H45, dans la Salle du Mille Club mise à sa disposition par la Mairie. Si vous souhaitez entrer en contact avec l'association, appelez Gilbert Feldmann au 02 96 27 72 17 (mail : gilbert.feldman@free.fr)

Secours catholique

L'équipe du Secours Catholique du canton de Ploubalay organise un après-midi théâtral le dimanche 24 février à partir de 14 h à la salle Eugène Coualan de Lancieux

Au programme avec Les **Troubadours du mont en va** deux pièces pleines de bonne humeur, « **Trois femmes pour un tiercé** » et « **Un dîner bien tranquille** ».

Nous vous attendons nombreux, merci.

USP Tennis de Table



La 1^{ère} phase 2012-13 de la saison de championnat vient de se terminer avec des résultats positifs en D3 pour l'équipe 1, malgré l'absence momentanée d'une féminine un des piliers de l'équipe, l'équipe termine 6^{ème} de sa poule .L' équipe 2 en D4 a bien résisté en terminant 4^{ème} de sa poule, elle doit continuer à progresser. En 2^{ème} phase la section du Tennis de table compte engager une 2^{ème} équipe en D4 composée d'adultes confirmés et de jeunes débutants .ce qui peut être une bonne méthode pour faire progresser les plus jeunes. Le programme en dehors du championnat sera complété le samedi 30 mars par la présence du tournoi intercommunal à la salle et par un après-midi de fin de stage pour l'école à Ploubalay. Pour conclure il faut noter la présence efficace pour les jeunes joueurs chaque semaine le mardi et le samedi de nos entraîneurs du Tennis de Table La Richardais, cette présence durant toute la saison est possible financièrement grâce aux Tournois d'Été qui apportent à la section le budget indispensable.

Les Amis du Cheval de la Baie de Beaussais

L'Association des Amis du Cheval de la Baie de Beaussais tiendra son Assemblée Générale le 25 janvier 2013 au lieu de rencontre habituel rue Ernest Rouxel. Toutes les personnes intéressées par les activités équestres de loisir y sont cordialement invitées.

Yogarmor

Les six séances de « YOGA-CONTES » se sont achevées à la médiathèque le 19 Décembre par le beau conte « du petit sapin », un yoga gracieux mais tonique et pour finir des chants de Noël en plusieurs langues grâce aux mamans bilingues présentes. Les enfants ont apprécié, ils attendent la suite..Alors Thérèse Dufour et Marie-Claire Hamon leur donnent rendez-vous le 15 Mai pour six nouveaux voyages imaginaires portés par le mouvement et le souffle.

Union Bouliste

Tous les mardis et les vendredis le boulodrome est ouvert.

Tous les vendredis concours sociétaires à 13h45 jusqu'à fin mars. Tirage au chapeau.

L'Union Bouliste a organisé un concours au profit du téléthon ; un chèque de 224€ a été remis à Mme Anne Rouxel.

Les bouchons de la Côte d'Emeraude www.bouchons.de.la.cote.d'emerande.fr

Notre but : recueillir, transporter, trier et expédier le maximum de tous bouchons et couvercles en plastiques et en liège.

Recueillir les fonds pour aider les familles ayant des enfants malades.

Aujourd'hui nous sommes 350 membres assurant les récoltes dans 345 points.

Nos actions depuis 2005 : 295 tonnes de bouchons expédiées (aujourd'hui 4 tonnes /mois) pour 58.854€ distribués en 56 dons.

L'association fonctionne entièrement à but non lucratif, elle peut recevoir des dons permettant une remise fiscale de 66%.

NOUVEAUX A PLOUBALAY

7 Place de l'Eglise
22650 PLOUBALAY
02.96.41.20.02
Aude SALMON
Prothésiste Dentaire
Laboratoire A.S PRO D

Abbe Matthieu
ARTISAN PEINTRE
peinture intérieur/extérieur
neuf et rénovation
pose tout revêtements
port : 06 76 72 17 19
<http://www.abbedeco.vpweb.fr>
Lisnoble n° 4 – 22650 Ploubalay

Lieux des stages et des cours
Atelier "les Toiles filantes"
ZA de Coutelouche - Route de Dinan
22650 Ploubalay
entre Dinan (22) et Saint-Malo (35)
Tél : 02 96 82 67 33
Portable : 06 85 68 52 03
E-mail : puybaret@free.fr
Site : www.eteks.com/artis

ENVIRONNEMENT

Surveillance d'une nouvelle espèce invasive : le frelon asiatique



Le frelon asiatique ou *Vespa nigritorax* a été introduit accidentellement en France au début des années 2000. Cette espèce très présente dans le sud-est asiatique, a colonisé progressivement l'ensemble du sud-ouest de la France dans une vaste région allant des départements du Gard aux Deux-Sèvres et désormais jusque dans les Pays de Loire et la Bretagne.

Face aux forts enjeux, tant environnemental que de santé publique, le GDS Apicole, le Conseil Général 22 et la FECODEC ont choisi d'assurer le suivi de l'espèce.

Une campagne de sensibilisation a eu lieu auprès de tous les apiculteurs du département ainsi que de l'ensemble des collectivités, des chasseurs, des pêcheurs, des agriculteurs.

Il est impératif que la destruction des nids soit faite par des désinsectiseurs professionnels ou des pompiers. Une prise en charge de 50% est réalisée par le GS 22 après authentification des nids par la FECODEC.

Récemment deux nids de frelons asiatiques ont été repérés à Quévert.

Comptage « Oiseaux des jardins »



L'année dernière nous avons attiré votre attention sur une opération de comptage des oiseaux de nos jardins. Elle est renouvelée cette année les 26 et 27 janvier.

Les modalités de comptage ainsi que les résultats des années précédentes sont disponibles sur le site

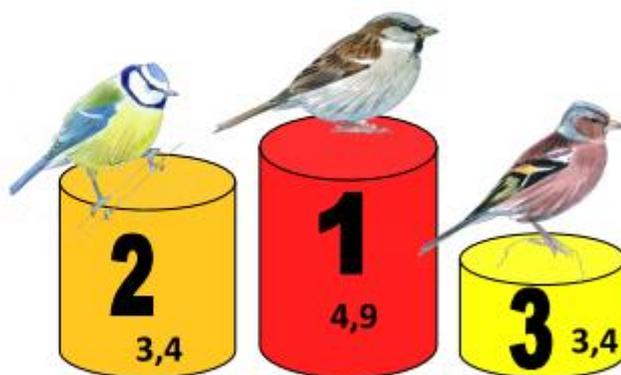
du GEOCA (Groupe d'Etude Ornithologique des Côtes d'Armor) : www.geoca.pagesperso-orange.fr



Voici les espèces les plus observées d'une part et les plus nombreuses d'autre part en 2012. Consultez le site du GEOCA pour avoir plus de résultats.



Podium des espèces en termes de fréquence



Podium des espèces en termes d'abondance

Projet de Parc naturel régional Rance Côte d'Emeraude Réunions publiques les 17, 24 et 25 janvier 2013



Le territoire Rance Côte d'Emeraude, aux paysages remarquables de bocage entrecoupé de rias, s'étend au nord, du **Cap Fréhel** à la **Pointe du Grouin**, en passant par **Dinard** et **Saint-Malo**, et au sud jusqu'à **Plouasne**. Depuis le lac de **Rophémel**, la Rance traverse les **Faluns** puis **Dinan**, avant de devenir maritime. Vers l'ouest, l'**Arguenon** marque son passage de **Plancoët** à la mer.

La **reconnaissance** de ce territoire fragilisé, par l'obtention du prestigieux label « Parc naturel régional » constituerait un atout et permettrait de mieux préserver et valoriser ses richesses naturelles et culturelles, ses paysages, et son cadre de vie. Elle soutiendrait un développement local durable. Le territoire rejoindrait alors le **réseau renommé des 48 PNR français** (soit 15 % du territoire). Parmi les éléments de contexte favorables, notons le souhait récent de la **Ministre**

de l'écologie, du Développement durable et de l'Énergie de créer de nouveaux Parcs naturels régionaux jusqu'à atteindre le classement de **20 % du territoire national**.

L'année 2013 sera consacrée à l'**élaboration de la Charte du Parc**, document fondateur fixant, pour une durée de 12 ans, les orientations souhaitées et partagées par les différents acteurs pour leur territoire. Le classement est espéré pour 2015 et tous les **acteurs et habitants du territoire, de ces 66 communes, sont invités** à participer à l'élaboration de ce projet d'avenir. Alors, ce ne sera que fin 2014, juste avant la demande de classement auprès de l'Etat (par décret du 1^{er} Ministre), que chacune des communes sera invitée à faire part, librement, de sa décision de faire partie ou non du Parc. C'est l'une des originalités de la démarche PNR : elle repose bien sur l'**adhésion volontaire des communes**.

En janvier, trois grandes réunions à l'attention de tous les habitants seront organisées en soirée. Tout un chacun pourra s'informer sur le projet, échanger avec ses acteurs et faire part de ses propositions. Pour les volontaires souhaitant s'impliquer davantage dans la démarche, un cycle d'Ateliers citoyens sera animé de février à mars 2013. Les participants pourront construire ensemble des propositions pour le projet de PNR, soumises ensuite aux Commissions de travail rassemblant élus locaux, acteurs socio-économiques, partenaires publics et associations.

Réunions publiques :

Jeudi 17 janvier 2013, 20 heures : salle socioculturelle de Saint-Jouan-des-Guérets

Jeudi 24 janvier 2013, 20 heures : salle des fêtes des Champs-Géraux

Vendredi 25 janvier 2013, 20 heures : salle des fêtes de Saint-Jacut-de-la-Mer

Ce projet de Parc naturel régional est conduit par l'association **COEUR Emeraude**, présidée par **Charles JOSSELIN**, qui rassemble collectivités, acteurs professionnels et associations du territoire d'étude. C'est le **Conseil régional** qui, à l'unanimité, lui a confié cette mission et qui accompagne de près ce projet d'initiative locale. Les **Départements des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine** sont également des partenaires et soutiens déterminants.

Plus d'informations sur : www.coeur.asso.fr



La production de déchets verts de jardin augmente chaque année

Porter ses déchets de jardin à la déchetterie prend du temps et provoque des nombreux déplacements.

Que deviennent-ils ? Quel est le coût pour la collectivité (c'est à dire nous tous!) de leur valorisation ? Comment les utiliser sur place alors que les feux de jardin sont maintenant interdits par arrêté préfectoral ?

Le SIDCOM organise une réunion publique sur ce thème :

« **NOS DÉCHETS VERTS VALENT DE L'OR** »

Le 25 Janvier 2013 à 18heures 30
Salle Lesaichot à Pleslin-Trigavou

- **En déchetterie : que deviennent nos déchets verts ?**
- **Quel est l'impact sur l'environnement ?**
- **Chez vous comment les utiliser ?**

Cette réunion sera animée par le SIDCOM, L'association COEUR Émeraude, et le Syndicat de production d'eau SMPEPCE avec la participation de professionnels des espaces verts et d'agriculteurs.

A l'issue de la réunion, un composteur sera tiré au sort et nous partagerons le pot de la convivialité.

Cette réunion sera suivie **Le samedi 26 Janvier**, par une rencontre avec les élus et les agents membres du SIDCOM à la déchetterie de 9 heures à 12 heures : visite du site, mise à disposition de « broyat » et vente de composteurs à tarif préférentiel.

Guide de la pollution de l'air intérieur

D'où vient la pollution de l'air intérieur ?

- . Moquettes et revêtements de sols.
- . Tabagisme
- . Bougies parfumées
- . Produits de bricolage
- . Produits ménagers
- . Appareils à combustion
- . Humidité
- . Poils d'animaux

L'essentiel :

- . Aérez votre logement au moins 10 minutes par jour et davantage quand vous bricolez, cuisinez, faites le ménage, faites sécher du linge à l'intérieur ou prenez une douche ou un bain.
- . N'entravez pas le fonctionnement des systèmes d'aération et entretenez-les régulièrement.
- . Ne fumez pas à l'intérieur, même fenêtres ouvertes.
- . Faites vérifier chaque année avant le début de l'hiver les appareils à combustion et installations par un professionnel.
- . Evitez d'utiliser les chauffages d'appoint combustibles mobiles en continu et les groupes électrogènes à l'intérieur.
- . Respectez les doses d'utilisation des produits d'entretien, d'hygiène et de bricolage conseillées sur l'étiquette.
- . Soyez encore plus vigilante si vous êtes enceinte ou si vous allaitez.

Que faire pour réduire la pollution de l'air intérieur ?

- Aérer
- Ventiler
- Identifier et agir

Contacts utiles :

- ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) www.ademe.fr
- ANAH (Agence Nationale pour l'habitat) www.anah.fr
- Asthme & Allergies www.asthme-allergies.org
- OQAI (Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur) www.air.interieur.org
- Pour e savoir plus, www.prevention-maison.fr

Qu'est-ce que la « RT 2012 » ?

La Réglementation Thermique 2012 est applicable à tous les bâtiments neufs à usage d'habitation à compter du 1er Janvier 2013.

CE QUI VA CHANGER

Les constructeurs devront proposer des constructions moins gourmandes en énergie:

La consommation d'énergie ne devra pas dépasser 50 kWh EP par m² par an. C'est la performance globale du bâtiment qui est prise en compte.

(EP = énergie primaire, celle qui est disponible avant transformation ex: le vent ou la chute d'eau).

Pour obtenir ce résultat, les constructeurs vont devoir faire une plus grande place à l'inertie des murs, du toit, du sol, favoriser les apports solaires en tenant compte de l'orientation et de l'éclairage naturel.

CE QUI DEVIENT OBLIGATOIRE

- Les tests d'étanchéité à l'air
- Le recours aux énergies renouvelables
- Un surface vitrée minimum de 1/6 de la surface habitable
- Une attestation de prise en compte de la RT 2012 lors du dépôt du permis de construire et à l'achèvement des travaux.

LE SURCÔÛ POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON NEUVE

On évalue le surcoût d'une maison neuve entre 5 et 15% suivant l'énergie choisie et la région. Mais doit-on

calculer de cette façon quand la facture énergétique continue de grimper ? Les prévisions sont à +60% sur la facture de chauffage en 2020.

On peut aussi s'attendre à des progrès dans le bâtiment sur les matériaux. Les techniques de mise en œuvre peinent encore à s'adapter au marché qui s'ouvre.

UNE REGLEMENTATION DE PLUS ?

C'est surtout un enjeu fort pour l'avenir. Une opportunité pour faire avancer les choses coté constructeur. C'est aussi la première marche vers la future RT2020 et les bâtiments à énergie passive (qui produit plus d'énergie que sa consommation).

ET LES BATIMENTS EXISTANTS ?

C'est un sérieux problème en Bretagne. On évalue à 200 000 le nombre de maisons qui nécessitent des travaux d'isolation urgents. Les habitants subissent des factures de plus en plus lourdes. L'isolation du toit est l'opération la plus rentable, suivie des fenêtres, puis des murs et enfin, souvent difficile dans l'ancien, le sol... Des conseils et des aides existent auprès des espaces info-énergie soutenus par l'ADEME. Les conseils sont gratuits, confidentiels et indépendants.

A contacter:

- Info-énergie du pays de Dinan au 0805203205
- paysdesaintmalo-infoenergie@orange.fr 0 805 203 205

Médiathèque - Ludothèque

Médiathèque



Horaires de la médiathèque

LUNDI	15H30-18 H
MERCREDI	10H-12H30 / 14H-18H
VENDREDI	16H - 18H
SAMEDI	10H-12H30 /14H-18H

mediathequedeploubalay@orange.fr
02 96 88 60 68

Notre club de lecture s'est constitué et se réunit **chaque 1^{er} mardi du mois entre 16H et 18H**. Il permet d'échanger nos avis sur des ouvrages de la médiathèque que nous avons appréciés.

Son seul objectif ; vous donner l'envie de lire. Vous pouvez venir en simple auditeur.

Si vous souhaitez nous rejoindre mais que le jour ou l'horaire ne vous convient pas nous vous invitons à nous faire part de vos suggestions.

Pour vous : la boîte à suggestions !

Un Budget

La mairie consacre depuis 3 années un budget de 5000 € à l'achat de livres. C'est ainsi en moyenne 300 ouvrages que la médiathèque acquiert tous les ans. Nos acquisitions se font au rythme d'une fois par trimestre et les nouveautés trouvent leur place sur un présentoir. Nous consacrons un budget identique à l'enfant et à l'adulte.

Nous n'achetons pas deux fois un même titre aussi pensez à chercher vos ouvrages dans le rayon des documents en gros caractères (cotes bleues) si la typographie employée n'est pas un frein à votre lecture.

Des expositions

8 expositions se sont succédé depuis mai 2011. L'année 2013 s'intéressera aux oiseaux migrateurs de la région et à la chasse. Nous avons également pour projet de travailler en partenariat avec le Frac (fonds régional d'art contemporain) de Rennes.

Ce premier trimestre nous allons apporter des améliorations aux salles de l'étage et nous devrons fermer quelques jours l'accès à l'exposition des outils de M. JOUAS-POUTREL. Nous vous prions de nous excuser pour ce désagrément.

De nouvelles revues

4 abonnements enfants sont aujourd'hui à votre disposition en face de l'accueil. Bientôt 5 avec Sciences et vie Junior.

La revue **Sciences ouest** a fait son entrée depuis 3 mois chez les adultes.



Ludothèque dansons la capucine

Mercredi 14h-17h
Un jeudi sur deux 10h-11h30
Samedi 10h30-12h30

Tél : 06.62.43.84.31
Dansons-la-capucine@hotmail.fr



Centre de loisirs

Le centre de loisirs sera ouvert pendant les vacances d'hiver, du 25 février au 8 mars, et pendant les vacances de Pâques, du 22 avril au 3 mai.

Il accueille les enfants de 3 à 14 ans de 7h30 à 18h30 à la journée ou demi-journée, avec ou sans repas.

Le programme des activités est affiché en mairie et au centre de loisirs.

Pour tout renseignement tel : 02.96.27.31.43.

INFORMATIONS DIVERSES

Pratique

Tibus (0810 222 222 prix d'un appel local)

Ligne 12 : Dinan-Taden-Ploubalay-Saint Jacut-de-la mer.

Ligne 14 : Saint Cast le Guildo-Saint Jacut-Trégon.

Ploubalay-Lancieroux-Dinard-Saint Malo.

Il existe également un service à la demande

Téléphonez au plus tard la veille de votre voyage avant 17h (sauf pour un voyage le lundi où la réservation devra être faite au plus tard le vendredi soir précédent avant 17h).



Recensement obligatoire

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois suivants leur seizième anniversaire.

La mairie vous remettra une attestation de recensement qui vous sera réclamée pour vous inscrire à tout examen ou concours.

Conciliateur de justice

Permanence de Jacques-Arnaud PINON, Conciliateur de justice : les permanences ont lieu le 4^{ème} jeudi de chaque mois de 9h à 11h30 à la Mairie de Ploubalay.

Les rendez-vous sont à prendre auprès de la Mairie.

La Marine recrute

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de Saint Briec

4, Boulevard Charner – BP 2244

22022 Saint Briec

Tél : 02.96.01.58.08

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h sans interruption

Permanence à Dinan le 4^{ème} mercredi du mois de 10h à 12h au Centre d'Information et d'Orientation, 2 rue du 18 juin 1940 ; tél : 02.96.39.07.16.



Changement de domicile

Afin de faciliter la bonne transmission des courriers et documents, nous vous remercions d'informer la mairie de tout

changement de domicile (départs ou arrivées dans la commune) y compris à l'intérieur de la commune.

Vie en communauté

Elagage des arbres

Depuis l'entrée en vigueur de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011, le Maire peut faire exécuter d'office, aux frais des propriétaires défaillants, les travaux d'élagage sur les voies communales.

Le maire est compétent pour établir les servitudes de visibilité prévues à l'article L 114-2 du code de la voirie routière, qui peuvent comporter l'obligation de « supprimer les plantations gênantes » pour les propriétés riveraines ou voisines des voies publiques situées à proximité de croisements, virages ou points dangereux ou incommodes pour la circulation publique. Par contre, il n'est pas compétent pour obliger à supprimer ces plantations entre propriétés privés.

Nettoyage des trottoirs

Conformément à la législation et l'arrêté municipal du 3 décembre 2010, il appartient aux habitants de nettoyer le trottoir (neige, verglas, boue, feuilles mortes) devant chez eux.



Stationnement sur les trottoirs



Le stationnement sur les trottoirs est strictement interdit. Ils sont exclusivement réservés aux

piétons. Le stationnement est autorisé sur les emplacements prévus à cet effet.

Divagation des chiens

Les chiens en divagation ne sont pas tolérés. Leurs maîtres seront tenus responsables en cas d'accident survenu du fait de leur animal.

En tant que garant de la tranquillité, de la sécurité et de l'hygiène publique, le Maire est habilité à agir de manière préventive ou répressive (mise en fourrière).

Conteneur poubelle

Les conteneurs poubelles doivent être rentrés le plus rapidement dans la mesure du possible après le passage du camion de ramassage.

Social

Secours catholique

L'équipe du Secours Catholique du canton de Ploubalay
Tél 06.15.29.03.78

Mission locale

Permanence le 2ème et 4ème VENDREDI du mois de 14h00
à 16h30 à la Mairie de Ploubalay
7 rue Victor Schoelcher - 22100 DINAN Tél 02.96.85.32.67

Point Intercommunal Accueil Emploi

Les permanences sont assurées tous les mardis, de 9h à 12h, à la Mairie de Ploubalay. Magali GRAS vous accompagne dans votre recherche d'emploi : consultation des offres, rédaction de CV, aide administratives...

Association d'Aide à Domicile Beaussais-Rance-Frémur

1, rue Léon Pépin, PLESLIN-TRIGAVOU Tél 02.96.27.86.77

EHPAD (Établissement Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) - 02.96.27.21.50

Les personnes intéressées par les animations qui se déroulent dans l'établissement, quel que soit leur âge, peuvent y participer, proposer de nouvelles activités ou simplement les vivre avec les pensionnaires de la Résidence du Parc.

Animations hebdomadaires

Lundi	Ateliers divers, sorties, belote, scrabble
Mardi	Chansons, dernier mardi du mois : anniversaire
Mercredi	Séance de gym, dernier mercredi du mois : cinéma
Jeudi	Ateliers divers, lecture, sorties, 2 ^{ème} jeudi du mois : ludothèque
vendredi	Atelier mémoire, une fois par mois messe

Sorties ponctuelles : spectacle, pique-nique, théâtre, cirque, musée, petit train de Dinan.

Centre Local d'Information et de Coordination du Pays de Dinan

Le CLIC pour personnes âgées du Pays de Dinan a pour mission :

- **L'information et l'orientation** des personnes âgées, des familles et des professionnels.
- **L'évaluation des besoins** des personnes âgées en perte d'autonomie.
- L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des **plans d'aides** à domicile.
- Le **recensement des besoins**.

CLIC du Pays de Dinan

Zone Atlantique
7 rue de la Violette
22100 Quévert
Tél : 02.96.85.43.63
clicpaysdinan@yahoo.fr

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 9h-12h30/13h30-18h

Les restaurants du cœur



Distribution à Matignon les jeudis de 14h à 16h.
Téléphone temporaire jusque avril/mai : 06.85.17.02.83

Amicale des donneurs de sang bénévoles Plancoët Val d'Arguenon

Une collecte aura lieu le mercredi 27 février 2013 de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 à la salle polyvalente de Pluduno.

Correspondance pour la CPAM

Quel que soit le lieu de résidence dans le département, tous vos courriers (transmission d'une attestation de salaire ou une déclaration d'accident de travail, demande de renseignement de formulaires...) doivent être adressés à la :

CPAM des Côtes d'Armor - 22024 Saint-Brieuc cedex 1.

En y précisant votre numéro de sécurité sociale. Sans cette information, votre dossier ne pourra être traité.

De l'aide pour créer son emploi avec l'ADIE

L'ADIE est une association qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire à créer leur propre emploi, propose un dispositif pour aider les jeunes de 18 à 32 ans à se lancer dans l'entrepreneuriat. www.adie.org

UFC Que Choisir

Cette association renseigne les citoyens sur des sujets de consommation qui les préoccupent ou les aide à se défendre face à des abus dont ils sont victimes de la part de professionnels peu scrupuleux. L'association locale de Saint Brieuc organise des permanences à Dinan. Tél : 02.96.78.12.76 ou contact@saintbrieuc.ufcquechoisir.f

Renseignements Pratiques

SOUS PREFECTURE DE DINAN Tél 02 96 62 44 22
www.cotes-darmor.pref.gouv.fr
ouverture : lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h15-16h15

PASSEPORT ELECTRONIQUE

Depuis juillet 2009 les passeports se font en mairie de Dinan, Plancoët ou Matignon (sur rendez-vous).

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Délai d'obtention: 3 à 4 semaines.

Pièces à fournir :

- une copie intégrale d'acte de naissance pour une 1^{ère} demande, en cas de perte de la carte ou si la carte est périmée depuis plus de 2 ans.

-2 photos d'identité 35X35 identiques et récentes, tête nue et de face, fond clair et sans rideaux.

- l'ancienne carte d'identité (ou la déclaration de perte ou de vol accompagnée de 25 € de timbres fiscaux)

- justificatif de domicile et livret de famille.

Dans tous les cas, pour les mineurs et si les parents sont divorcés, vous devez produire une photocopie de l'extrait de jugement fixant la résidence de l'enfant

RECENSEMENT MILITAIRE

Il est obligatoire. Tous les jeunes de nationalité française, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent. Il faut se présenter en Mairie avec le livret de famille.

S.I.D.C.O.M BEAUSSAIS-RANCE-FREMUR

Tél 02 96 27 14 57

Collecte des ordures ménagères:

Dans le bourg le mardi et vendredi matin

A la campagne le mardi uniquement

Rappel: les conteneurs doivent être ramassés au plus tôt, dans la mesure du possible.

Pour changer ou retirer un conteneur se présenter aux ateliers municipaux zone de Coutelouche à 13h30 ou 17h15.

DECHETTERIE du S.I.D.C.O.M

La Mennais Peslin-Trigavou

Tél 02 96 27 81 20

Lundi et samedi: de 9h à 12h et 13h30 à 18h

Mercredi-jeudi: de 13h30 à 18h

vendredi : de 9h à 12h

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Tous les deux mois : le 1er mercredi de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

S'inscrire auprès de la Mairie.

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Le 4^{ème} jeudi du mois.

Pour toute demande de rendez vous, s'inscrire auprès de la Mairie

PERMANENCE DU CONSEILLER GENERAL

Tél assistante : 02 96 62 62 90

E.D.F sécurité dépannage : Tél 0 810 333 122

SAUR service des Eaux – assainissement :
Tél 02 96 85 64 00

POLE EMPLOI : Tél 39 49 ou www.pole-emploi.fr

MISSION LOCALE : Tél 02 96 85 32 67

Mail : mldinan@mldinan.fr

HORIZON EMPLOI : Tél 02 96 39 07 07

Mail : horizon.emploi@wanadoo.fr

ASSURANCE MALADIE : Tél 36 46, www.ameli.fr

CAF : Tél 0 810 25 22 10 du lundi au vendredi : 9h-16h

AIDE A DOMICILE DU CANTON DE PLOUBALAY

1 rue Léon Pépin 22490 Pleslin-Trigavou

Tél: 02 96 27 86 77

mardi-mercredi-jeudi de 8h à 12h30 et 14h à 17h30

SOS AMITIE : Tél 0 142 96 26 26

www.sos-amitie.com

ASSISTANTE SOCIALE CENTRE MEDICO SOCIAL

Rue Ernest Rouxel

prendre rendez-vous au 02 96 85 81 60 à Dinan

CLIC DU PAYS DE DINAN : Tél 02 96 85 43 63

Mail : clicpaysdinan@yahoo.fr

PMI :

Permanences 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois à Mobydouce
Sur rendez-vous Tél 02 96 85 81 60

SIDA INFO SERVICE : Tél 0 800 840 800

www.sida-info-service.org

DROGUES INFO SERVICE : Tél 0 800 00 92 92

FIL SANTE JEUNE : Tél 0 800 235 236

POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNE : Tél 0800 804 001
(gratuit) Mail: paej@stmalo.agglomeration.fr

ESPACE FEMMES : Tél 02 96 85 60 01

Mail : espacefemmes.pays.dinan@cegetel.net

ALLO ENFANCE MALTRAITEE : Tél 119

ENFANCE ET PARTAGE : Tél 0 800 051 234

Renseignements Pratiques

MAIRIE

Rue Ernest ROUXEL
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermé mardi et samedi après-midi). Le samedi matin de 9h à 12h
Tél 02 96 82 60 60 Fax: 02 96 27 31 75
Mail : mairiedeploubalay@wanadoo.fr
Site: <http://www.ville.ploubalay.com>
Permanence des élus le samedi de 10h à 12h

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTES D'EMERAUDE

Siège administratif : Centre d'affaires La Marre, Rue de la Ville Biaï, P.A du Haut Chemin à La Richardais.
Pour toutes correspondances : CS 22825 ; 35815 Dinard cedex
9h à 12h et de 14h à 17h30 du lundi au vendredi
Tél 02 23 15 13 15 Fax: 02 23 15 03 11
E.MAIL: accueil@cote-emeraude.fr
Site: www.cote-emeraude.fr

ECOLEES

Ecole maternelle publique : Tél 02 96 27 22 31
Blog : "Les Matern'ailes de Ploubalay"
<http://ecolematernelleploubalay.blogspot.com>

Ecole élémentaire publique : Tél 02 96 27 27 75
ecole.publique.ploubalay@wanadoo.fr

Ecole Saint Joseph : Tél 02 96 27 24 43
stjoseph.ploubalay@wanadoo.fr

ACCUEIL DE LOISIRS Tél : 02.96.27.31.43

MULTIACCUEIL « MOBYDOUCE » 0-4 ans
Rue Ernest Rouxel Tél : 02 96 82 60 48

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Tél 02 96 88 60 68 Ouverture:

- Lundi de 15h30 à 18h
- Mercredi et samedi 10h-12h30 et 14h-18h
- Vendredi de 16h à 18h

mediathequedeploubalay@orange.fr

LUDOTHEQUE (association Dansons La Capucine)

En période scolaire : Hors périodes scolaires :
mercredi de 14h à 17h Mercredi et samedi de 10h30 à 12h30
1 jeudi sur 2 : de 10h à 11h30
Samedi de 10h30 à 12h30

RESIDENCE DU PARC (EHPAD) Tél 02 96 27 21 50

LA POSTE

13 rue de la Poste Tél 02 96 27 20 22
Lundi 13h45 à 16h30
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h30
Samedi de 9h à 12h
Départ du courrier à 15h45 et le samedi à 12h

GENDARMERIE NATIONALE

Brigade de PLOUBALAY: Tél 02 96 27 20 17
Ouverture: mardi, jeudi, samedi de 14h à 18h
Sinon: Brigade de MATIGNON: Tél 02 96 41 07 17

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

3 quai d'Aiguillon lundi au jeudi : 8h30-12h et
22130 Plancoët de 13h30-16h15 ;
Tél 02 96 84 11 10 le vendredi 8h30-12h

MAISON PAROISSIALE

1 rue du Général de Gaulle. Tél 02 96 27 20 44

TAXI

Gauden Tél 02 96 27 23 18
Cochet Tél 06 25 16 44 42

MARCHE: tous les vendredis de 8h à 13h

NUMEROS D'URGENCE

15 samu 112 dans l'Union Européenne
17 gendarmerie 02.98.89.31.31 cross corsen
18 pompiers

MEDECINS

Dr. Devrand-Delefosse Tél 02 96 27 20 28
1 rue du Clos Guérin
Dr. Clinquart-Maugart Tél 02 96 27 20 02
Rue de Joliet

DENTISTES

Docteur Le Brenn Tél 02 96 83.24.97
Docteurs Lefort et Lavergne Tél 02 96 27 31 66

VETERINAIRE

Docteurs Lhomme et Soyier Tél 02 96 27 20 42

CENTRE ANTIPOISON Tél 02 99 59 22 22

AMBULANCES

Letort Tél 02 96 27 37 37
Poidevin SARL Tél 02 96 27 25 41

INFIRMIERS

Groupe Médical, Place du Martray. Tél 02 96 27 37 90

PHARMACIE

12 rue du C^{el} Pleven, Rés La Ville Martin Tél 02 96 27 27 58

KINESITHEAPEUTES

Da Silva Amy Tél 02 96 27 23 44
Cabinet Kinéméraude (Serrand-Méheut-Bouquerel) Tél 02 96 27 23 42

ORTHOPHONISTE

Decocq Bérangère Tél 02 96 82 64 95

ORTHOPTISTE

Bérard Sophie Tél 02 96 82 64 18

PEDICURE-PODOLOGUE

Bertolotti Florence Tél 02 96 82 69 23

PSYCHOLOGUE

Merdrignac Pierre-Raphaël Tél 02 96 39 68 30
Cazaux Colette (sophrologue) Tél 06 33 95 03 86

OSTEOPATHE (D.O)

Goltais Cécile Tél 06 79 04 32 00

DIETETICIENNE (D.E)

Muratel Lorène Tél 02 96 41 07 86